

L'ASPECT DE NOS VILLAGES

Une forêt, un lac ou une rivière ; des arbres, des fleurs, de la verdure ; nous avons de tout cela. Ici, c'est une rivière, un fleuve, qui traverse un village ; là, c'est un lac qui baigne les pieds d'un hameau ; Macamic et Privat s'étendent sur les bords de magnifiques lacs ; la Reine, La-Sarre, Authier, La-Barraute et Goulet sont traversés par de belles rivières, et des fleuves presque se meuvent silencieusement à travers les villages d'Amos et de rivière Bell. La sagesse du gouvernement de Québec a choisi pour les y asseoir des endroits dont la beauté n'est pas surpassée ; nos forêts, pour n'être pas assez variées, n'ont pas la magnificence des érablières des Laurentides, mais ne sont pas sans charme ; nous avons une belle végétation, de la verdure et des fleurs, ne fussent que des fleurs sauvages.

Ici l'homme a défiguré la nature. Sa hache impitoyable a coupé jusqu'au dernier arbre, et le feu a rasé le dernier arbrisseau. Il y a une excuse à cela : il fallait détruire la forêt pour construire les maisons ; et les arbres isolés qu'on aurait voulu laisser debout, privés de la protection de leurs voisins, auraient été bientôt renversés.

Les rues tirées au cordeau, larges de cents pieds, privées d'arbres, abritent les maisons qui s'échelonnent le long de trottoirs dont les planches disjointes suintent la boue. L'eau séjourne en permanence dans nos rues défoncées, pleines d'ornières, durant la saison pluvieuse. Dans une certaine mesure, ceux qui résident dans nos villages s'habituent à ce spectacle, lorsque la boue ne les délabousse pas. Mais nos villageois, et surtout nos conseillers municipaux ont-ils bien songé à l'aspect désagréable, choquant, pour ne pas dire plus, qu'offrent nos rues et nos villages aux yeux désempoignés de ceux qui nous visitent pour la première fois ? Il faut vraiment une bonne dose de courage à un colon, à un commerçant ou à un industriel, qui voit pour la première fois la plupart de nos villages, pour se décider à venir s'établir dans l'Abitibi. Nous ne payons pas d'apparence. Heureusement, nous sommes mieux que nous ne paraissions.

Une jolie fille qui veut trouver un époux se pare, se couvre de toilettes, de menus chiffons, que sais-je encore. La jolie fille, ce sont nos cités et villages ; parons-les, ornons-les de maisons propres, de rues, d'arbres, de trottoirs, de verdure ; et nous attirerons les étrangers, nous les engagerons à demeurer avec nous.

De la peinture sur les maisons, la disparition du papier noir de sur les lambris, c'est grandement à désirer : cela concerne les individus et nous sommes sûrs qu'ils comprendront bientôt qu'il est de leur intérêt de faire en sorte que leur maison privée ou leur magasin paraisse avantageusement.

Les arbres, les rues et les trottoirs, cela est du ressort des municipalités et des conseils municipaux ; aussi nous permettrons-nous de leur demander, au nom de notre bonne renommée, des rues, des trottoirs et des arbres.

Qu'on se prévaille de la loi des bonnes routes passée en 1912 ; le gravillage des rues en vertu de cette loi coûterait une somme moindre que celle que nos villages paient pour l'entretien de nos voies publiques qui sont toujours en mauvais état. Cette loi n'a pas été faite pour les seuls habitants des vieilles paroisses.

Pour avoir des trottoirs, il semble que la meilleure manière de s'y prendre serait que les corporations municipales les construisent, quitte à s'en faire rembourser le coût par les propriétaires des lots qui en sont bordés. Les propriétaires doivent considérer que leurs immeubles acquiescent à une plus-value substantielle du fait qu'un trottoir les longera.

Nos conseils municipaux devraient faire un règlement à l'effet que des arbres soient plantés à telle distance des trottoirs ; ils devraient prendre l'initiative d'un mouvement pour encourager les détenteurs de lots à planter, par exemple, le jour de la fête des arbres, en face de leurs maisons, un, deux ou trois petits trembles ou bouleaux pris au alentour, en attendant que se soient acclimatés les plants que le Département des Terres et Forêts va cultiver dès le printemps à Amos.

Nous faisons ces quelques remarques espérant qu'elles porteront leurs fruits, et qu'elles contribueront à faire changer l'aspect vraiment désolant de la plupart de nos villages. Il est temps d'y penser.

J.-H. PARÉ

Lettre d'un futur colon

M. J.-A. Renaud, un futur colon de Barraute nous écrit du fond de l'Alberta une lettre d'encouragement dont nous nous permettons de citer les extraits suivants : "Vous serez certainement surpris d'apprendre que la renommée de votre journal à peine fondé se soit déjà rendue jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Tous les vrais Canadiens salueront la naissance de l'Abitibi avec joie. Le colon avait besoin d'un organe à lui, qui l'encourage, l'éclaire et le fasse connaître. Il sera le premier à bénéficier de notre journal. Celui-ci servira aussi à faire connaître cette partie de notre pays à la vieille province de Québec et à attirer de nouvelles recrues de défricheurs. Il servira à éclairer le Gouvernement lui-même et à lui faire donner à la colonisation tout l'effort possible.

"Votre premier numéro démontre que votre journal est franchement catholique et patriote."

LE NOUVEL EVEQUE DE RIMOUSKI



Sa Grandeur Mgr Joseph-Romuald Léonard

NOTES ET COMMENTAIRES

LA HAUSSE DES TARIFS

Nous sommes avisés par un fonctionnaire supérieur des Chemins de fer de l'Etat que la hausse des tarifs de transport n'est en question n'aura pas lieu en mars ; mais qu'on la considère cependant inévitable dans le monde des chemins de fer.

Puisque les recettes actuelles sont insuffisantes à couvrir les frais d'exploitation ne devrait-on pas d'abord essayer à les augmenter en outillant complètement nos chemins de fer de façon à ce qu'ils fassent tout le travail et partant encaissent toutes les recettes que l'on attend d'eux. Dans l'Abitibi seulement, le Transcontinental perd des centaines de mille dollars cette année parce qu'il n'a pas assez de locomotives et de wagons pour transporter notre récolte de bois.

Le bon remède

Notre collaborateur Albert Grenier signalait la semaine dernière les mauvais côtés de la mesure du Gouvernement fédéral, qui offre des millions pour construire des maisons dans les villes. Le bon remède aux maux dont souffre la société, ne serait-ce pas plutôt d'encourager le retour à la terre, en prêtant aux cultivateurs qui débutent, pour les aider à se bâtir sur leurs lots ?

L'honorable M. Caron

Dans le même ordre d'idées, signalons ici les bons combats du Ministre de l'Agriculture de Québec, qui ne perd pas une occasion de réclamer la part due au cultivateur, et de dénoncer les moyens mis en œuvre pour induire les habitants de la campagne à émigrer dans les villes. Puisse sa parole être entendue !

Exportation interprovinciale

Au cours de la dernière session, M. Bugeaud, député de Bonaventure, et M. McDonald, député de Pontiac, ont demandé

au Gouvernement d'empêcher l'exportation dans les provinces voisines du bois coupé dans Québec.

Il nous a déjà été donné de discuter cette question avec une autorité en la matière. L'objection à cet embargo vient, paraît-il, de la constitution canadienne, qui défend les restrictions sur le commerce entre provinces. Il serait évidemment illégal de prohiber la vente et l'exportation de bois coupé par les particuliers sur leurs terres. Mais d'autres parts, la province devrait avoir le droit de n'affermir les forêts dont elle est propriétaire qu'à des industriels qui s'engageront à manifester les produits chez nous. Nous faisons donc des vœux pour que MM. Bugeaud et McDonald gagnent leur point, dans un avenir prochain.

SESSION FÉDÉRALE

La session fédérale s'ouvre aujourd'hui, à Ottawa. M. Borden est absent, et son gouvernement est tombé dans un discrédit extrême. M. Meighen sera probablement le leader des unionistes. Il fera passer une nouvelle loi électorale. En effet, cette session paraît bien devoir être suivie d'une élection générale à brève échéance. Ce sera la fin d'une tragédie macabre, dans laquelle le pays a failli se ruiner.

H. A.

— Devant une importante assemblée des Conférences de S. Vincent de Paul, auxquelles s'étaient joints, pour la circonstance, les membres du "Comité Dieu et Patrie", hier soir, au Patronage de la Côte d'Abraham, ces derniers ont présenté à Mgr Hallé, Préfet Apostolique de l'Ontario-nord, la bourse de \$10,000 qu'ils ont recueillie pour les œuvres de l'apôtre missionnaire. Mgr Hallé a prononcé, en réponse, une importante allocution. Le R. P. Guillaume Charlebois, Provincial des Oblats de Marie Immaculée, assistait à cette démonstration. Il y a aussi pris la parole.

— A la dernière vente à l'enchère de pelletterie à New-York, les plus belles peaux de renard argentées se sont vendues \$720 chacune, soit une augmentation de 20 à 25 p. cent sur les prix de l'automne dernier.

NOTRE CHAMBRE DE COMMERCE

Rapport de la séance du 22 février. — Résolutions adoptées.

Une séance importante de la Chambre de Commerce de l'Abitibi a été tenue à Amos, le 22 février, sous la présidence de M. A.-A. Drouin.

M. Hector Authier est prié par le Président d'expliquer le but de cette assemblée. Il convient de réorganiser la Chambre de Commerce de manière à lui donner le maximum d'efficacité, le but de cette réunion est d'étudier les moyens à prendre en vue de cette réorganisation, et de passer certaines résolutions dans l'intérêt de notre région.

Notre Chambre a été créée non seulement dans l'intérêt des industriels et des commerçants de notre région, dit M. Authier, mais aussi dans celui des colons et des autres classes. Son but principal est le redressement des nombreux griefs que nous avons contre l'administration du chemin de fer ; elle a pour objet l'étude de nos problèmes régionaux et des moyens à prendre pour assurer le développement de nos industries et de notre commerce ; pour attirer de nouvelles industries et des colons. M. Authier suggère la formation de comités de la Chambre dans chacune des places les plus importantes de la région.

M. A.-A. Drouin insiste pour qu'une contribution raisonnable soit versée par tous les membres de la Chambre, afin qu'un salaire soit payé au secrétaire, et que notre propagande ne soit pas entravée par le manque de fonds. Il suggère que le montant de la contribution soit fixé à la somme de \$5.00 pour chaque membre.

M. J.-H. Paré approuve les remarques de messieurs Drouin et Authier. Il est opportun que des comités de notre Chambre de Commerce soient formés dans chaque centre important : ces comités étudieraient les affaires locales, recruteraient de nouveaux membres, recommanderaient des moyens d'action et feraient rapport au comité de la Chambre. Il suggère qu'il soit exigé de chacun des membres une contribution annuelle de \$5.00, dont une partie serait payée à ces comités locaux pour défrayer leurs dépenses.

Les moyens dont nous pouvons nous servir pour attirer de nouvelles industries et de nouveaux colons sont les annonces, et les articles de journaux les circulaires illustrées. M. Paré suggère qu'un pamphlet orné de gravures soit rédigé, imprimé et distribué, vantant les avantages de notre région de l'Abitibi.

M. Ivanhoe Frigon abonde dans le même sens et propose que la Chambre de Commerce se serve aussi des colonnes du journal "l'Abitibi" comme moyen de propagande. Qu'un comité soit immédiatement formé afin d'élaborer une constitution et un programme, et qu'une assemblée régulière de la Chambre soit convoquée pour adopter cette constitution et ce programme.

MM. T.-A. Lalonde, Frank Blais, Jean Beauchemin, Jos. Germain font des suggestions très pratiques et attirent l'attention de la Chambre sur l'administration du chemin de fer du Gouvernement dans notre région.

M. Germain veut que la Chambre de Commerce proteste contre l'emploi de conducteurs ne sachant pas le français et contre le remplacement des conducteurs actuels des "pullmans"

par des valets de couleur.

MM. Blais et Beauchemin protestent contre le manque de locomotives ; ils craignent que une grande partie du bois coupé et manufacturé cet hiver ne puisse être transporté. Il semble y avoir des chars en quantité suffisante — les voies d'évitement en sont encombrées — mais il n'y a pas de locomotives pour les transporter. Il arrive que des chars chargés de bois demeurent des quinze jours sur les voies d'évitement.

Le tronçon du chemin de fer du Gouvernement traversant l'Abitibi rapporterait de bons revenus s'il était organisé convenablement. Les industriels se privent de contracter, ils craignent de ne pas pouvoir expédier leurs produits.

Ils protestent également contre la négligence du Gouvernement à nous construire des gares convenables à Dupuy, à La-Barraute et à Amos ; celle-ci ne peut contenir la cinquième partie des personnes qui s'y rendent pour l'arrivée des trains.

Il est résolu qu'un comité composé de MM. A.-A. Drouin, H. Authier, J.-O. Germain, F. Blais et Jean Beauchemin soit formé pour rédiger une constitution et un programme de la Chambre de Commerce de l'Abitibi.

Les résolutions suivantes sont proposées et adoptées.

J.-H. P.

Résolutions

Il a été proposé par M. Frank Blais, secondé par M. Jean Beauchemin, et unanimement résolu :

Attendu que le chemin de fer du Gouvernement du Canada ne fournit pas aux commerçants de bois et aux colons de l'Abitibi les moyens de transport nécessaires pour l'expédition de la récolte de bois de notre région, et que toute la population en souffre déjà et est exposée à en souffrir de très grands dommages dans un avenir prochain :

Attendu que cette situation est due en partie au manque de wagons et peut-être encore plus au manque de locomotives en usage sur notre section du Transcontinental et attendu aussi qu'il semble que la négligence de certains employés y soit pour quelque chose :

Cette Chambre de Commerce prie les autorités du Transcontinental de mettre en usage sur leur ligne des locomotives et des chars en nombre suffisant pour répondre aux exigences du transport, sous la direction d'employés compétents et dévoués à leur service.

Il a été proposé par M. J.-O. Germain, secondé par M. Ivanhoe Frigon, et résolu unanimement :

Attendu que les voyageurs ont parfois constaté l'absence sur les trains du Transcontinental de conducteurs capables de comprendre et de parler la langue française :

Attendu que c'est là une injustice pour la clientèle des voyageurs de ce chemin de fer qui est en grande majorité de langue française :

Cette Chambre de Commerce approuve et seconde la campagne du Cercle catholique des Voyageurs de Commerce pour obtenir que les employés du chemin de fer de l'Etat comprennent et parlent la langue française comme la langue anglaise.

(suite à la 3ème page)

LA COLONISATION DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Par l'abbé Ivanhoe CARON

(suite)

La grandeur et la prospérité d'un peuple sont en raison directe du nombre et de la prospérité des populations agricoles, de même que l'industrie et le commerce chez n'importe quel peuple prospèrent en raison de son développement agricole.

L'agriculteur fournit les denrées alimentaires qui sont la matière première du commerce ; en retour, il achète les produits des industries qui apportent un travail rémunérateur à la population des villes.

Supposez un peuple tout industriel qui aille chercher ailleurs ses produits alimentaires, il sera bientôt ruiné, car, en général, l'industrie, étant donné le prix des matières premières et de la main d'œuvre, ne peut fournir un revenu équivalent à la somme d'argent qu'on devra déboursier à l'extérieur. La richesse fondée seulement sur la capacité commerciale ou industrielle d'un peuple est souvent une richesse factice ; un bouleversement profond, comme celui qui vient de subir l'Europe, ruine en peu de temps le commerce et l'industrie ; la terre, elle, résiste à toutes les catastrophes ; c'est, de tous les instruments, celui qui se détériore le moins, et qui se répare le plus vite.

Enfin, nous ne pourrions assez le répéter, c'est en augmentant notre production agricole, et en étendant le domaine de l'agriculture par la colonisation, que nous parviendrons à faire baisser le coût de la vie et à résoudre le problème de l'alimentation publique.

La colonisation surtout aura pour effet immédiat de décongestionner les villes "remplies de consommateurs non producteurs, et de décuiper l'étendue des terres occupées, pour assurer une production plus large et plus intense."

D'autant plus que cette question de la colonisation de nos régions encore en friche est pour nous, Canadiens-français, d'une importance à la fois nationale et religieuse. On l'a dit : "La pierre d'assise de la nation canadienne, c'est le labourer et le colon". "Notre histoire, en effet, nous apprend que c'est en poussant de fortes racines dans la terre canadienne que l'arbre de notre vie nationale a pu braver les tempêtes et les orages, et montrer cette magnifique floraison qui fait l'étonnement de tous". C'est par la colonisation que, depuis cent cinquante ans, nous avons gardé le caractère distinctif de notre race ; nous nous sommes attachés à la terre, et nous sommes restés les vrais canadiens, toujours identiques à nous-mêmes, et fidèles à nos origines.

Sir Georges-Etienne Cartier voyait dans ce fait le secret de notre survivance nationale, lorsqu'il disait : "L'attachement au sol, c'est le secret de la grandeur future du peuple canadien-français. On parle souvent de nationalité. Eh bien ! je vous le dis, la race qui l'emportera dans l'avenir, c'est celle qui aura su conserver le sol."

"La population ne suffit pas à constituer une nationalité, il lui faut encore l'élément territorial. La race, la langue, l'éducation et les mœurs forment ce que j'appelle un élément personnel national. Mais cet élément devra périr s'il n'est pas accompagné de l'élément territorial. L'expérience démontre que pour le maintien et la permanence de toute nationalité, il faut l'union intime et indissoluble de l'individu avec le sol."

"Canadiens-français, n'oublions pas que, si nous voulons assurer notre existence nationale, il nous faut nous cramponner à la terre. Il faut que chacun de nous fasse tout en son pouvoir pour conserver son patrimoine territorial. Celui qui n'en a point doit employer le fruit de son travail à l'acquisition d'une partie de notre sol, si minime qu'elle soit. Car il faut laisser à nos enfants non seulement le sang et la langue de nos pères, mais aussi le sol. (21 c.)"

"Le salut de la province de Québec, disait naguère M. L.-O. David, est dans la colonisation, car c'est par elle qu'elle augmentera sa population, qu'elle assurera son avenir politique national dans la Confédération, c'est par elle qu'elle accroîtra sa richesse et son influence, qu'elle nous donnera un peuple fort, moral et religieux... N'oublions pas que la province de Québec est condamnée à n'avoir jamais plus de 65 représentants dans la Chambre des Communes, et que l'accroissement de sa population seul peut l'empêcher d'être noyée par la représentation des autres provinces."

(à suivre)

DEMANDE D'ABONNEMENT

1920

M. le DIRECTEUR-GERANT

de "L'ABITIBI"

Amos, Qué.

Monsieur,

Veuillez trouver sous ce pli une piastre et demie pour un an d'abonnement à "L'ABITIBI", que vous adresserez à

Signature

Adresse

MÉDITATION RELIGIEUSE

Ile DIMANCHE DU CAREME

(Suite du saint Évangile selon saint Matthieu, chapitre XVII)

En ce temps-là, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère, les mena à l'écart sur une haute montagne, et fut transfiguré devant eux : son visage devint brillant comme le soleil et ses vêtements blancs comme la neige. En même temps, il virent paraître Moïse et Elie, qui s'entretenaient avec lui. Alors Pierre dit à Jésus : "Seigneur, nous sommes bien ici : si vous voulez, nous y dresserons trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Elie. Comme il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit, et il en sortit une voix qui dit : "Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances : écoutez-le." A ces paroles, les disciples tombèrent le visage contre terre, et furent saisis de frayeur. Mais Jésus s'approchant, les toucha et leur dit : "Lève-toi et ne crains point." Levant alors les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul. Comme ils descendaient de la montagne, Jésus leur dit : "Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts."

RÉFLEXIONS

L'Évangile de dimanche dernier nous présentait Jésus au désert, luttant contre l'esprit des ténèbres. Aujourd'hui nous le trouvons sur une haute montagne, plus près du ciel avec Moïse, les Apôtres, Elie, Dieu son père qui le proclame hautement son Fils bien-aimé.

Ces deux Évangiles nous présentent les deux états auxquels nous sommes appelés, et qui doivent partager notre existence : un état de peine, de travail, de lutte, de souffrance ici-bas, un état de joie, de repos, de gloire là-haut. Ah ! que les joies de ce second état méritent bien qu'on se résigne à passer par le premier !

Ce premier état, c'est encore, dans un cercle plus restreint, la sainte quarantaine, ce sont les jeûnes, les abstinences, ce sont les prières, ce sont les saints offices auxquels l'Église nous convie durant ce temps, ce sont les luttes auxquelles elle nous exhorte, avec nous-mêmes, avec nos penchants mauvais, avec nos habitudes vicieuses, avec l'amour des plaisirs, avec l'orgueil de la vie, avec la soif des richesses. Soutenons vaillamment cette lutte, jeûnons, prions, écoutons la parole sainte, faisons violence à notre chair corrompue, réprimons nos convoitises, domptons notre cœur, et viendront pour nous, après ces courts efforts, les joies de la résurrection, les fêtes pascales, pendant lesquelles nous verrons Jésus transfiguré, Jésus dans la gloire, et nous-mêmes, purifiés par le combat, par la pénitence et les larmes, nous nous asseoirons à la table des saints et nous nous entretiendrons familièrement avec Dieu.

L'Évangile de dimanche dernier, (pour reprendre notre idée première) c'est donc la figure de la vie présente : vie de luttes avec le démon, avec le monde, l'erreur, le mensonge, le vice. L'Évangile d'aujourd'hui, c'est l'image de la vie à venir : vie calme, vie heureuse, vie de satisfaction d'une victoire remportée, vie de contemplation de Dieu même.

Mais pour arriver à ce premier état, il faut passer par le premier : pour entrer dans la gloire, il faut passer par la souffrance. Et cela est vrai même de la gloire d'ici-bas. Interrogez ceux qui jouissent des richesses. Pour en arriver là, il leur a fallu lutter et souffrir. Et si ce n'est pas eux-mêmes, ce sont ceux de qui ils tiennent ces biens périssables. Mais il n'en est pas moins vrai qu'à la base de toute fortune, il y a le travail, la lutte, la souffrance. Et vous pensez que pour le bonheur du ciel on peut se croiser les bras et laisser faire ! Le royaume des cieux souffre violence.

Combien de chrétiens de nos jours qui semblent, comme saint Pierre sur le Thabor, ne pas se douter de cette grande vérité. Ils sont toujours prêts à dire avec lui : "Il est bon d'être ici, faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Elie." Et cependant, avant que le chef des apôtres entrât dans la gloire, il lui fallait travailler, combattre, souffrir, planter la croix dans Rome et jusque sur le Capitole ; il lui fallait arroser de son sang cette croix, il lui fallait en un mot souffrir le même martyre que son Maître. Eh bien ! l'histoire de saint Pierre ce doit être l'histoire de tous les chrétiens de tous les siècles. Non, encore une fois, le royaume des cieux souffre violence. Cette parole est vraie, elle l'est, elle le sera toujours.

Pendant que Jésus transfiguré s'entretenait avec Moïse et Elie, une nuée lumineuse environna les apôtres. Cette nuée lumineuse qui enveloppe à la fois Jésus, Moïse, Elie et les apôtres, c'est la Foi, la Foi répandant sa douce lumière dans nos esprits, une lumière qui n'est pas déglacée de tout ombre. Elle est la lumière, mais elle est toujours une nuée. A cette lumière nous voyons Dieu, Jésus-Christ, les prophètes et les apôtres, mais non pas à découvert. Ce n'est que dans le ciel que nous verrons Dieu tel qu'Il est et face à face. En attendant contentons-nous de la lumière divine qu'Il lui plaît de nous départir. Elle suffit à éclairer notre voie et à nous guider jusqu'aux éternelles demeures.

En cette occasion, Dieu proclame Jésus-Christ, son fils bien-aimé et nous commande de l'écouter. Ah ! que nous sommes heureux d'avoir un tel Maître. Ce Maître divin, il continue de nous parler par son Église. Insensés que nous sommes ! Ne cherchons-nous pas parfois un autre maître ? n'allons-nous pas parfois demander au monde des leçons de bien vivre ? Et cependant qu'est-ce que le monde nous enseigne ? Lisez les livres, les journaux, de quoi vous entretiennent-ils ? Des choses qui passent, de vos intérêts temporels. Mais des choses qui ne passent pas, de vos intérêts éternels, qui vous en parle sinon l'Église par le ministère du Pape, des Evêques et des Prêtres ? La-dessus les livres, ceux du moins que vous avez entre les mains d'ordinaire, certains journaux sont muets. Encore s'ils se contentaient de garder le silence. Mais ils attaquent Jésus-Christ, sa doctrine, son Église. Et qui défend auprès de vous Jésus-Christ et son Église ? Personne — Qui détruit les préjugés, les erreurs que ces diatribes incessantes font naître dans votre esprit ? Personne — N'est-il donc pas nécessaire que de temps à autre, à part le dimanche où dans la chaire de vérité on vous enseigne ce que vous devez croire et pratiquer, n'est-il pas nécessaire, dis-je, que dans la famille, ayant en mains un bon journal, vous vous renseigniez encore sur Jésus-Christ et sa doctrine, vous écoutiez la voix de ce Maître incomparable, quand tous les jours vous écoutez ses ennemis ? Sans cela, prenez-y garde ; il vous arrivera ce qui arrive au juge qui n'entend qu'une partie. Vous vous laisserez prévenir, vous vous laisserez séduire, toujours écoutant l'accusation, et jamais la défense, vous condamneriez, vous aussi, cette religion sainte, qui est destinée, selon la parole d'un écrivain célèbre, à faire votre bonheur non seulement dans la vie future, mais encore dans cette vie.

Donc, comme fruit de cette lecture que nous recommandons à toutes les familles vraiment chrétiennes et devant les enfants, attachons-nous à Jésus-Christ notre maître. Il a les paroles de la vie éternelle : "Je suis la voie, la vérité et la vie."

Amos, 21 février 1920.

Nouvelles d'Amos

MORT DE M. J.-N. GOUIN

Nous avons le regret d'annoncer la mort soudaine, arrivée samedi soir dernier, de M. J.-N. Gouin, employé du service forestier à Amos. Le défunt a succombé à une syncope, à sa chambre, chez M. Ouellet, de la 2e Avenue.

M. Gouin était le frère cadet du Premier Ministre de la Province et de MM. les abbés Gouin de St-Henri-de-Lévis. Il était célibataire et âgé d'environ 50 ans.

Grand ami des voyages d'aventures, il avait autrefois accompagné le capitaine Bernier dans ses hivernements à la mer d'Hudson. En 1911 il vint visiter l'Abitibi en voyage d'exploration et résolut de se fixer dans cette région qu'il explora depuis tous sens pour le compte du service forestier.

Homme de goûts modestes, ami de la lecture, il menait ici une vie retirée.

La dépouille mortelle a été expédiée lundi soir à Grondines, lieu des funérailles.

Nous prions la famille du défunt d'agréer nos sincères condoléances.

FEU NAPOLEON CARPENTIER.

La mort vient de nous enlever un jeune colon du canton Figuer, M. Napoléon Carpentier, fils de M. Honorat Carpentier, ci-devant de St-Tite et maintenant de notre paroisse.

Le défunt était à peine âgé de 22 ans et il n'a été que quelques jours malade.

Il laisse une épouse, née Yvonne Baril.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église d'Amos, mardi, le 24 février, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, parmi lesquels on remarquait les officiers de la succursale locale des Artisans Canadiens-français, société dont le défunt faisait partie.

Nos sympathies à la famille en deuil.

M. LE CURÉ EN VOYAGE

M. le curé Dudemaine est allé à Montréal et à Haileybury discuter avec l'archevêque Beau-grand-Champagne et Mgr Laflamme les plans de construction de l'église d'Amos.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

Ce soir, jeudi, à lieu à Amos, l'assemblée des directeurs de la société d'agriculture de l'Abitibi (section B de Témiscaming), pour l'élection des officiers et la discussion du programme de l'année.

L'élection de Témiscaming

Candidats en présence. — M. Slaght annonce ses atouts. — Pas de chance pour les unionistes.

(Spécial à l'Abitibi.)

Cochrane, Ont. 24. — L'élection partielle qui doit avoir lieu dans le comté de Témiscaming ontarien pour remplir la vacance causée par la mort de l'honorable Frank Cochrane, est annoncée pour le 7 avril prochain.

Les fermiers-unionistes ont choisi un candidat dans la personne de M. Angus Macdonald, et les libéraux présentent M. A. G. Slaght, avocat de Haileybury, bien connu comme conseil des unions ouvrières de Cobalt. M. Slaght a pris part récemment au grand congrès des chambres de commerce du Nouvel-Ontario à North Bay et y a remporté un vif succès, en plaçant la cause du chemin de fer de Cochrane à la baie James.

Il ne semble pas que les unionistes aient la moindre chance dans le comté, mais les fermiers-unionistes vont faire une rude lutte en faveur de leur candidat.

M. Slaght a préparé un bill qui sera présenté à la prochaine session de la Législature d'Ontario par M. Lang, député de Cochrane, pour ordonner la construction du chemin de fer à la baie James. On se demande si le gouvernement Drury va consentir à appuyer ce projet dès cette année.

La Chambre de Commerce de Cochrane continue énergiquement son travail en faveur de ce projet, qui est certainement destiné à se réaliser dans un avenir rapproché.

Nouvelles de La-Sarre

MORT DE Mme (Dr) J.-A. POIRIER

(Spécial à l'Abitibi.)

La-Sarre, 19. — Un message télégraphique nous a appris la mort de madame (docteur) J.-A. Poirier, survenue à Montréal, le 15 du mois courant. M. Poirier, qui était en route pour Montréal, n'a pu arriver à temps pour assister aux derniers moments de son épouse. Nous offrons à M. le docteur Poirier, nos plus sincères sympathies dans ce deuil cruel.

— Monsieur et madame Ed. Bordeleau ont eu un fils, baptisé sous le nom de Joseph-Rosaire-Albany ; parrain et marraine : M. Rosaire et mademoiselle Rose Bordeleau.

— Monsieur et madame Alcide Gagnon ont fait baptiser une fille, qui a reçu le nom de Marie-Blandine ; parrain et marraine : M. Cyprien et mademoiselle Justine Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

— Un grand nombre de colons se sont fait un devoir de se rendre à l'église paroissiale, mercredi dernier pour recevoir les cendres.

Nouvelles de Barraute

LES FUNÉRAILLES DE Mme LAINESSE

(Spécial à l'Abitibi.)

Barraute, 24. — Les funérailles de Mme Marie-Jeanne-Blanche Provancher, épouse de M. Ed. Lainesse, maire de Barraute, ont eu lieu le 19 février courant. Toute la paroisse, s'associant au deuil des parents de la défunte, y prit part. MM. Gilbert et Philippe Lainesse, Philéas Grenier et Hervé Marcotte portaient le corps ; M. Alf. Grenier, la croix ; MM. Orance Naud, Michel Rivard, André Galarneau et Hubert Lebrun servaient. MM. le Dr André Bédard, Emile Darveau, Violette, Caron, Jos. Hardy, Ave Cardinal, Théodore Galarneau, M. Julien ont bien rendu le choeur funèbre sous la direction de M. Louis Gilbert et Mlle Laura Cardinal, organiste. Avant le libéra, le cantique de M. Emile Darveau était impressionnant. Elle va reposer dans notre cimetière avec sa petite M. Thérèse.

Madame Lainesse a fait une mort étonnante. Son père, M. Ernest Provancher, de Danville, et M. et Mme Albert Lainesse ont assisté à ses derniers moments. Elle était du Tiers-Ordre, de la Propagation de la Foi et de la Congrégation de Sainte-Anne.

On est porté à croire qu'elle contracta sa maladie en se dévouant à nos œuvres paroissiales, lors de l'organisation de notre enchère de janvier, qui remporta un si grand succès. La mort tragique de son cousin, M. Alf. Auger, de Victoriaville, l'affecta beaucoup. Commencée en bronchite ordinaire, sa maladie s'aggrava rapidement et la mort nous l'enleva, à l'âge de 26 ans et 7 mois.

Nous remercions aux parents de la défunte l'expression de nos sympathies.

Barraute, 24. — Notre cercle agricole a élu les officiers suivants : Eugène Marcotte, président ; Ovide Cardinal, secrétaire-trésorier ; Uldéric Hardu, Arthur Alain, Gédéon Gagnon, Alfred Naud, Joseph et Désiré Fiset et Michel Rivard, directeurs.

M. Valère Desaulniers a acheté la jolie maison de M. Arsène Roch.

— La soirée du 15 février a rapporté \$175 de recettes nettes. On en donnera \$25.00 à l'Hôpital d'Haileybury, selon le désir de notre Vén. Evêque. Tous les prix nous ont été donnés par des amis d'Amos, de St-Basile, de Landrienne et d'ici. Nous les remercions cordialement ainsi que tous ceux et celles qui ont participé à cette œuvre pour notre église. Mlle Ant. Hardy et M. Séb. Delisle ont gagné les premiers prix de la partie de cartes. Sautons ont concouru pour le 1er prix des hommes. M. Albert Alard, de St-Cyrille de Wendover, a gagné le \$5.00 en or, donné par M. Ed. Benoit, du C. N. R. Le

Nouvelles de Macamic

(Spécial à l'Abitibi.)

Macamic, 20. — M. le Curé qui s'était absenté la semaine dernière, dans l'intérêt du Collège nous est revenu samedi, avec d'excellentes nouvelles.

— Le 15 janvier dernier, les Congréganistes de la sainte Vierge, au Collège de Macamic, tint leur première élection. Ont été élus aux différentes fonctions : MM. Julien Dumont, préfet ; L.-G. Bolduc, 1er assistant ; Henri Boisclair, 2e assistant. Ont été admis comme postulants : MM. Siméon Dumas, Ena Boisclair, Jacques Dumont, Arthur Lesage, G.-E. Lambert, Alex. Marchildon, Frs Fortin, Azarie Paquin et Hector Lemay.

— Nous apprenons avec un vif plaisir que les travaux de déboisement sur les "Blocs" que le Gouvernement de la Province vient de concéder au collège, commenceront la semaine prochaine.

— Les Elèves du Collège s'empressent de remercier chaleureusement l'aimable Directeur de l'Abitibi, pour la bonne hospitalité qu'il daigne leur accorder dans les colonnes de son vaillant journal. Nous allons faire tout en notre possible pour répondre dignement à sa bienveillante lance.

Macamic, 26 fév. M. et Mme P. Marchildon avaient la douleur de perdre leur enfant bien-aimé, André-Alcide, âgé de deux ans, frère d'Alexandre, élève du Collège, qu'une mort prématurée enlevait à l'affection de ses parents, après quelques jours de grandes souffrances causées par une bronchite aiguë.

Les funérailles eurent lieu samedi, à 4 heures de l'après-midi, au milieu d'un grand concours d'amis. Par sympathie pour leur confrère, les Elèves du Collège assistaient en corps à la cérémonie funèbre, qui fut présidée par M. le Curé.

A la famille éplorée, nous offrons nos sympathies les plus sincères.

— Un groupe d'amis très intéressés au succès de notre Collège, nous ont fait don d'un magnifique dactylographe, de la marque Underwood. Nous prions ces généreux donateurs d'agréer nos remerciements empressés.

— M. Azarie Paquin, retenu chez lui depuis quelques jours, par suite d'une bronchite, est maintenant en pleine convalescence, et reprendra ses classes dans quelques jours.

— Pour la même raison, M. G.-E. Lambert nous arrivera, tout rayonnant de santé, la semaine prochaine, pour reprendre ses classes.

COLLÉGIEN

prochain enchère sera le jeudi de la mi-carême.

Ainsi les amis de l'ouest sur la ligne pourront y venir plus facilement. On y rafflera un kodak valant \$25.00. Il y aura du chant et différents amusements au profit de l'église. Espérons un plus beau temps que dimanche passé.

La version du chemin de fer

Un des surintendants du Transcontinental dont nous avions attiré l'attention sur nos articles récents au sujet de la disette de wagons, nous adresse la lettre suivante :

(Traduction)
M. Hector Anthier,
Amos, Qué.
Cher Monsieur,

"L'article de votre journal que vous m'avez signalé, traitant du manque de wagons, est fort à propos, et je ne puis désapprouver les sentiments qu'il exprime. C'est grand dommage pour le chemin de fer de ne pas pouvoir fournir les chars nécessaires, tout comme c'est une grande perte pour les expéditeurs de bois de ne pouvoir rendre leur bois de pulpe aux manufactures, et la situation est d'autant plus regrettable que l'hiver avance rapidement sans que la situation s'améliore."

"Je puis vous dire que la question de fournir les chars requis a été constamment à l'étude, et que les officiers du chemin de fer font tout ce qu'ils peuvent pour envoyer dans notre district un nombre suffisant de wagons pour le chargement. Mais je regrette d'avoir à dire, d'après les dernières informations du surintendant du service des chars, que les lignes américaines ne nous renvoient pratiquement pas de chars, et que tant que la température ne sera pas améliorée assez pour permettre la décongestion là-bas, nous est avis que nous ne recevons guère de secours de ce côté."

"L'Association canadienne des Chemins de fer s'occupe activement de la question, mais il n'y a apparemment pas de chance d'obtenir immédiatement des chars pour le voisinage de Cochrane. J'espère cependant que la situation s'améliorera au commencement de mars."

"Je vous remercie d'avoir attiré mon attention sur cette affaire."

Comme on le voit, ce sont les officiers supérieurs de la direction des chemins de fer, ceux qui sont au-dessus des surintendants de district, qui décident de la distribution du matériel roulant sur les diverses lignes du système de l'Etat.

Nous achetons

Toutes sortes de Bois de Scie, de toutes dimensions

Nous vendons

Tout Bois Brût et Préparé, Moulures de toutes sortes, Portes et Châssis, etc.

J.-P. DUPUIS, Ltée.

Marchands de Bois
Gros et Détail

592, AVENUE DE L'EGLISE
VERDUN (près) Montréal

Bardeaux d'amiante

Pour lambris et couvertures
LE SEUL bardeau entièrement à l'épreuve du feu. Et vous construisez vos BARDEAUX, ils vous protègent, à tout les coûts de vue, réduisent le taux d'assurance. Ces bardeaux sont vendus à prix raisonnable. DEMANDEZ échantillons et circulaires illustrées.

La Cie MANUFACTURIERE D'AMIANTE

78, St-Pierre - Québec.

La Machine Agricole Nationale, Ltée.
MONTMAGNY, P. Q., CANADA

Cultivateurs Canadiens :

Les machines importées inondent chaque année votre pays, contribuant, dans une large mesure, à la dépréciation du Dollar Canadien.

Les millions qui devraient servir à exploiter nos ressources agricoles et industrielles, vont gonfler les trésors des maisons étrangères.

IL EST TEMPS DE CESSER D'ENRICHIR NOS VOISINS A NOS DÉPENS ET AU DÉTRIMENT DE NOS COMPATRIOTES.

Dans le but de combler cette lacune déplorable, on vient d'organiser, à Montmagny, les importantes usines de

La Machine Agricole Nationale, Ltée.

Suivez bien les progrès de cette industrie, qui, à l'avenir, vous fournira des instruments de toutes sortes.

Encouragez la PRODUCTION NATIONALE, parce que c'est elle qui gardera parmi vous le travail et l'argent canadiens, agrandira vos marchés, et maintiendra la valeur de vos produits.

UN CERTAIN NOMBRE DE "MACHINES NATIONALES" VOUS SERONT OFFERTES EN VENTE POUR LES SAISONS PROCHAINES.

Donc, réservez vos commandes, et, en attendant les agents, écrivez pour renseignements, à

La Machine Agricole Nationale, Ltée.
MONTMAGNY, P. Q., CANADA

QUEBEC PRESERVING Limited

Manufacturiers, Épiciers en gros et Importateurs de vins et liqueurs

46, RUE SMITH, - - - - - QUÉBEC

Notre assortiment est complet, nos prix sont des plus bas et toute commande par malle reçoit une attention toute spéciale.

NOUS ESTIMERONS UNE COMMANDE D'ESSAI.

Si vous avez besoin d'un engin pour votre bateau, vous ne ferez pas d'erreur en vous procurant un moteur L-A.

Ces moteurs sont reconnus pour leur facilité de démarrage, leur endurance et l'économie dans la combustion de gasoline. Nous avons tous les modèles en mains.

Écrivez pour notre catalogue et la liste de prix.

FRED. I. MITCHELL
633, Notre-Dame Est
MONTREAL

Naz. Turcotte & Cie.

P.-J. BAZIN (ENREGISTRÉ)

EPICERIES GÉNÉRALES

Thés, Cafés, Sucres, Mélasse, Riz, etc., etc.

EN GROS SEULEMENT

54 à 60, rue Dalhousie, - - - - - QUÉBEC

J.-H. GIGNAC Limitee

FONDÉE EN 1884

Manufacturiers et marchands de bois de toutes sortes

Portes, Châssis, Moulures. Spécialité bois passé à la sécherie.

DEMANDEZ NOS PRIX

142, rue de l'Eglise - - - - - QUÉBEC

La Cie DORCHESTER Ltée.

NEGOCIANTS EN GROS

Farine, Grains, Provisions, Tabac, Cigares,

Cigarettes, Chocolat, Biscuits,

Sucreries, Etc., Etc.

Toutes commandes par malle sera appréciée

et remplie avec promptitude. Demandez nos prix.

Représentant, ALPHONSE LAROCHE

Macamic Co. Pontiac, Qué.

N. B. - Bureau principal de la Compagnie

25 Saulx au Matelot, Québec

CORSETS
NE SE ROUILLENT PAS

D&A

James Bisset & Co.

271, RUE ST-PAUL - - - - - QUÉBEC

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Papier à Lambris sec et goudronné.

Papier à Couverture tel que :

JABICO - AMAZON - EVERLASTIC - PANAMOL

Peintures de toutes sortes

Ceal Tar - Vernis à bardeau - Groupes - Clou.

BEAVER BOARD

Le parloir des lectrices

Les femmes entre elles

Mesdames, venez ici, s'il vous plaît : on nous octroie une colonne de notre journal nouveau, qui s'efforce d'avoir toutes les gracieusetés.

Ce sera donc ici, dans ce coin même que vous rencontrerez une femme "de votre sexe", comme dirait l'ineffable LaPalisse ; et que nous causerons des choses que nous aimons, des choses jolies, utiles ou non, qui nous intéressent, et je conseillerai à celles qui voudront correspondre avec moi, de s'efforcer d'être sérieuses, de donner à leur style une intelligente originalité ; je ne demande pas d'y mettre de l'esprit, car en cela personne ne regarde à la dépense, on croit même toujours y avoir été largement.

Je ne m'engage pas, comme cela se fait dans les "grands royaumes féminins" à répondre à toutes les lettres que je recevrai, mais je ferai publier sous leurs pseudonymes toutes les jolies phrases ou réflexions des femmes talentueuses et fines, et je puiserai parmi vos épitres mes sujets de chroniques qui seront des réponses à toutes celles qui peuvent avoir de l'intérêt général ; comme vous pouvez en juger, j'imagine ici un nouveau système se rapportant à l'éternel féminin.

Mes chères amies, je vous soumetts donc mon idéal de journaliste, qui, je l'espère, rencontrera vos propres sentiments ?

Rendons-nous utiles à notre colonie, discutons les faits qui s'y rapportent ; soyons des femmes de bonne volonté, des vaillantes, des chrétiennes surtout ; ne négligeons aucune chance de faire le bien sous toutes les formes où la femme a le droit d'agir sans amoindrir sa dignité ; et, si je ne craignais l'indiscrétion des hommes qui me liront peut-être, j'ajouterais, ne soyons pas jalouses, car cela rapetisse, et tenons à être grandes, moralement grandes. D'ailleurs pourquoi envier le bien des autres, alors que peut-être nous possédons davantage ; seulement ce pourrait être d'une manière différente ; il s'agit d'ouvrir le "bon œil".

Faisons des merveilles et laissons dire, prenons la vie par le bon côté, et rappelons-nous dans nos anxiétés que le vrai mérite porte avec lui sa récompense ; qui tôt ou tard nous versera notre part, qui sera d'autant plus appréciée qu'elle se sera faite attendre plus longtemps.

Fernande LA PAYSANNE

N. B. — Toute correspondance féminine sera adressée à :
La Rédaction de "L'Abitibi".
Fernande La Paysanne, Amos.

Circulaire relative à un article de M. Héroux au commerce de la viande impropre à la consommation.

Conseil supérieur d'hygiène de la province de Québec.

Montréal, 4 février 1920

Aux Autorités municipales

de la province de Québec

Le Conseil supérieur d'hygiène entend empêcher dorénavant le commerce illégitime de la viande de veaux de moins de trois semaines et, en conséquence, il appelle l'attention des municipalités sur le devoir qu'elles ont de faire respecter l'article 39 des règlements provinciaux, dont voici la teneur :

"39. Il est interdit de vendre ou de mettre en vente les boissons ou les aliments altérés ou gâtés, la chair des animaux morts de maladie ou abattus en mauvais état de santé, le lait gâlé ou provenant de vaches tuberculeuses ou atteintes d'aucune autre maladie.

Il est également interdit, pour des fins d'alimentation humaine, de vendre ou de mettre en vente et d'acheter, vivants ou tués, des veaux, des porcs et des agneaux avant l'âge de trois semaines au moins.

Chaque infraction au présent article est punie d'une amende de vingt dollars."

Votre municipalité doit surveiller son territoire pour y surprendre toute tentative de renouveler, cette année, ce sale commerce qui s'est fait, l'an dernier, dans plusieurs municipalités. Le Conseil supérieur exerce, de son côté, une surveillance et il se propose de traduire devant les tribunaux tous ceux que la police sanitaire aura débusqués.

Depuis l'amendement fait au règlement 39, l'année dernière, une amende de \$20.00 pour chaque veau vendu ou acheté est devenue impossible.

Pour le Conseil supérieur d'hygiène.

Elzéar PELLETIER,
Sec.-directeur.

Quelques statistiques sur la paroisse de Macamic

BAPTEMES A MACAMIC

Depuis le 1er janvier au 15 de février 1920

4 janvier : Joseph Jean Louis, fils de Adélard Juneau et d'Hélène Bertrand.

8 janvier : Joseph Aimé Oliva, fils d'Omer Labranche et d'Elmire Baillargeon.

9 janvier : Marie Jeannette, fille de William Joly et de Sarah Gélinas.

9 janvier : Marcelle Marie Jeanne, fille d'Oliva Allard et d'Ida Champagne.

15 janvier : Simone Georgette, fille de Joseph Laporte et de Rose-Anna Boisselle.

16 janvier : Léon, fils d'Adélard St-Amand et d'Aurélien Plamondon.

16 janvier : Joseph Albanie Wilfrid, fils de Walter Laplante et de Dorina Beaudoin.

17 janvier : Jos. Lionel Dominique, fils de Téphère Chartré et de Marie Reine Trotter.

22 janvier : Marie Ange, fille d'Henri Bédard et de Marie Louise Bédard.

25 janvier : Joseph Alphonse Eloi, fils d'Alphonse Juneau et de Rose Emma Doucet.

26 janvier : Marie Anne Germaine, fille d'Alfred Clément et de Marie Claudia Morin.

1er février : Joseph Oscar Robert, fils de Donat Gélinas et de Marie Blanche Julien.

1er février : Marie Blanche Alice, fille d'Adélard Hamel et de Céline Lemay.

8 février : Alice, fille d'Ernest St-Amand et d'Ernestine Trotter.

8 février : Marie-Léocadie Aline, fille d'Eugène Henri et de Gratia Prévoist.

9 février : Marie Rosalmé, fille de Mathieu Turbide et d'Albertine Chartier.

11 février : Marie Rosalma Georgette, fille de Léonidas Ménard et de Rosanna Lépine.

14 février : Marie Anne Léa, fille de Jules Fournier et de Marie Anna Bruneau.

15 février : Marie Jeannette Marcelle, fille d'Alcide Leclair et de Clothilda Brière.

Total : 19 baptêmes.

Sépultures à Macamic

Depuis le 1er janvier 1920 au 15 février 1920 :

11 février : Jos.-Gérard, fils d'Alfred Martel et de Corinne Turcotte.

15 février : Joseph-Pierre-Léon, fils de Tréfil Bédard et d'Anna Bédard.

Mariages à Macamic

Depuis le 1er janvier au 15 février 1920 :

12 janvier : Séverin Beaudoin et Marie-Aurore Luneau.

3 février : Jos.-Emile Beaudoin et M.-Odina-Rose Lemoine.

10 février : Chs-Edouard Belerive et Anne Hélie.

La paroisse de St-Jean-de-Macamic, qui n'a que cinq ans d'existence, compte déjà une population d'au-delà de 2,300 âmes.

Incontestablement, c'est la paroisse de la région de l'Abitibi qui a progressé le plus rapidement ces dernières années.

plé La-Sarre : l'un venait du comté de Champlain (paroisses de St-Stanislas et St-Adelphe), l'autre de N.-D.-du-Rosaire, de Montmagny.

La-Motte est une filiale de La-Tuque. Landrienne a recruté son monde dans les vieilles paroisses du comté de Champlain.

Enfin, si Senneterre est cosmopolite, rivière Café, par contre, est presque entièrement peuplée de familles venues de N.-D.-des-Anges.

"Ce que je veux vous faire noter surtout, c'est qu'à mon avis, il est plus important de créer des centres d'attraction qui, par leur valeur même, attireront les colons, que d'organiser une grande campagne de publicité. Ne déracinez point les gens avant d'être sûrs de leur fournir tout de suite un sol où ils pourront reprendre racine. Faites surtout que vos colons actuels soient autant d'actifs agents de colonisation, qu'ils soient portés et qu'ils aient intérêt à faire du recrutement parmi leurs parents et leurs amis. Regardez-y de près et dites-moi si, en fait, ce n'est pas de cette

NOTRE CHAMBRE DE COMMERCE

(suite de la 1ère page)

Sur proposition de MM. Germain et Frigon, il est aussi résolu :

Que cette Chambre de Commerce proteste contre le projet annoncé, paraît-il, de remplacer les conducteurs actuels des wagons "pullman" de la section Québec-Cochrane du Transcontinental par les valets ("porters") de ces wagons.

Il a été proposé par M. Jean Beauchemin, secondé par M. Frank Blais :

Attendu qu'il est question que la Commission du Commerce du Canada ordonne la restriction des exportations de bois de sciage aux Etats-Unis ;

Attendu que cette restriction causerait un tort grave à l'industrie du bois et serait de nature à en arrêter le développement et aussi à nuire à la colonisation dans les parties boisées du pays ;

Cette Chambre de Commerce désire exprimer dès maintenant son opposition à toute restriction du droit d'exporter le bois de sciage du Canada.

Il a été proposé par M. Jos.-A. Turcotte, secondé par M. T.-A. Lalonde, et unanimement résolu :

Attendu qu'il est fortement question d'un relèvement des taux de transport des chemins de fer canadiens ;

Attendu que cette mesure paralysierait en partie le commerce et la colonisation dans maintes parties du pays, et en particulier dans notre région ;

Attendu que les déficits des chemins de fer nationaux ne sont pas dus à ce que les taux de transport sont trop bas, mais à ce que ces chemins de fer, en particulier le Transcontinental, sont insuffisamment outillés et manquent de locomotives et de chars nécessaires pour transporter les produits des districts qu'ils desservent ;

Attendu qu'une politique de développement des territoires traversés par le Transcontinental doublerait et triplerait les revenus de ce chemin de fer avec les taux actuels de transport, et même à des taux moins élevés, tandis que ce développement serait paralysé par une hausse des tarifs ;

La Chambre de Commerce de l'Abitibi proteste contre toute proposition d'élever les tarifs actuels du transport sur le chemin de fer Transcontinental, et recommande instamment aux autorités des Chemins de fer Nationaux de donner un outillage suffisant à notre section du Transcontinental ; de construire des gares convenables là où elles sont nécessaires comme à Amos, à La-Barrante, à Dupuy ; de secourir les gouvernements provinciaux dans leur politique de colonisation, de faire ouvrir, par exemple, à la colonisation agricole l'excellent district qui s'étend de La-Reine, Qué. à Cochrane, Ont., le long du Transcontinental, et enfin de donner au Transcontinental les embranchements et les lignes de raccordement nécessaires pour desservir efficacement toute la zone argileuse du nord d'Ontario et de Québec.

J.-H. P.

façon que se sont bâties les colonies les plus prospères."

Des centres d'attraction ! N'est-ce pas ce qui existe en Abitibi ? Les douze villages qui s'échelonnent le long du Transcontinental avec chacun son prêtre résident, sa chapelle, son école, ne sont-ils pas autant de noyaux autour desquels tendent à se grouper les familles de même provenance et de mêmes affinités ?

Ce qu'il nous faut maintenant, ce sont des chemins de pénétration qui permettent d'étendre le rayonnement de nos centres d'attraction et, en même temps, d'en créer de nouveaux. (Il y en a déjà quelques-uns en formation.)

Ajoutons que tout ce qui contribue à intensifier la vie de nos villages constitue par le fait même un encouragement à la colonisation, des villages vivants et prospères contribuant autant que tout autre chose à l'agrément de la vie rurale.

Louis-Jean

The Gates Electric

La maison de service

135, Carré Youville, - Montréal

Entrepreneurs et Ingénieurs Électriciens

MOTEURS DYNAMOS, TABLEAU de DISTRIBUTION et

INSTALLATION GENERALE

LE --- REPARATIONS et AC-

CESSOIRES de tous GENRES.

Germain & Mercure

REPRESENTANTS

AMOS, P. Q.

J.-E. ST-ONGE & Cie Enr.

NÉGOCIANTS EN GROS

Farine, Grains, Provisions, Tabacs, Cigares, Cigarettes, Gomme, Chocolats, Boudins, Biscuits et Sucreries.

AMOS, - - - - - Qué.

F. H. Andrews & Son

FOURNITURES de MOULINS

COURROIES

CAOUTCHOUC P. M. S. CUIR et en TOILE ROUGE.

HUILES CUIR A LACETS PAQUETAGES DÉCHETS DE COTON POULICES EN BOIS FENDUES "DODGE" MACHINES "CLIPPER" POUR LACER LES COURROIES

253, rue St-Paul QUEBEC

S. H. CUSHING

Marchand à Commission

AGENT POUR CANADIAN PACKING CO. LTD DE MONTRÉAL

NOUS VENDONS AUSSI : FOIN, GRAIN, PRODUITS, FARINE, ETC.

Toutes commandes et demandes auront notre meilleure attention. Nous sollicitons vos commandes.

70, rue St-Paul QUEBEC

THE BENARD STORES

MARCHANDS GÉNÉRAUX

AMOS, RIVIERE BELLE, P.Q.

Nous sommes les mieux assortis en marchandises de tous genres. Modes pour Dames avec modistes expérimentées. Achetez les fourrures brutes, et donnons entière satisfaction. Occasion spéciale. Nous offrons deux grosses paires de chaux de travail à des prix modérés. Nous sollicitons votre visite.

ABONNEZ-VOUS

AUJOURD'HUI

Abonnez-vous dès aujourd'hui à "L'Abitibi", afin de ne pas manquer un numéro de plus. Dans quelques années, vous serez heureux de relire l'histoire de la région, à travers les colonnes de son journal.

Détachez donc de suite la formule de demande d'abonnement que nous publions ailleurs : remplissez-la, et adressez-la-nous sans retard avec une piastre et demi. Et vous serez au nombre des abonnés fondateurs de ce journal.

GASPARD LEMOINE, Président. V. CHATEAUVERT, Vice-Président. FONDÉE EN 1845

J.-B. RENAUD & Cie, Inc.

NÉGOCIANTS EN

Farine, Grains, Graines de Semence, Provisions, Épicerie, Thés, Café, Beurre, Fromage et Œufs.

90-150, rue St-Paul, - - - - - QUÉBEC

N. B. — Acheteurs des Produits de la Ferme.

A notre nombreuse clientèle de l'Abitibi nous souhaitons une bonne, heureuse et prospère année

LANCLOIS & PARADIS Ltée. ÉPICIERS EN GROS

19 rue St-Jacques, - - - - - QUÉBEC

LA Cie D'AGENCES EUROPEENNES

LIQUEURS SPIRITUEUSES

Gins — Whisky — Scotch — Brandy — Vin.

Demandez notre liste de prix.

PHONES 2248, 2014.

QUÉBEC

Vous trouverez chez moi un grand choix en fait de marchandises-sèches, épicerie, chaussures, ferronneries et aussi de merceries

Des prix satisfaisants

Un service courtois

A.-A. DROUIN

Marchand-Général

AMOS, - - - - - ABITIBI.

FABRIQUÉ DE TABAC CANADIEN NATUREL DE CHOIX. SCIENTIFIQUEMENT CULTIVÉ, RÉCOLTÉ, SÉCHÉ ET AYANT SUBI UNE MATURATION PARFAITE :

FUMEZ LE TABAC

Rose Quesnel

DOUX ET NATUREL

IL EST GARANTI PUR ET EXEMPT DE TOUTE SOPHISTICATION ET DE "MOUILLADE".

The Rock City Tobacco Co., Limited.

DECOUVERTE MEDICALE DES PLUS RECENTE

S'EMPLOIE POUR PROTEGER LA SANTE ET DANS LE CAS DE TOUX, RHUMES, BRONCHITES ET MAUX DE GORGE



Goudrol

SIROP POUR LE RHUME ENREGISTRÉ. AU PRIX POPULAIRE SOULAGERA PROMPTEMENT DES LE DEBUT TOUTES LES MALADIES DES ORGANES RESPIRATOIRES. FABRIQUÉ PAR CIE PHARMACEUTIQUE DE LA CROIX ROUGE LIMITÉE QUÉBEC — CANADA

EN VENTE PARTOUT

Mise au point

Nous avions demandé à un confrère de Québec de faire tenir à l'imprimeur de l'«Abitibi» le texte des principales résolutions adoptées par le dernier grand congrès agricole. Non seulement il s'est rendu à notre demande, mais il a fait suivre les résolutions concernant l'exportation des produits agricoles et la prohibition de la margarine, de quelques notes expliquant, à son point de vue, l'attitude des ouvriers sur ces questions. Ainsi rédigées et placées, ces notes semblaient exprimer notre propre opinion.

Or nous devons déclarer que tel n'est pas notre avis en ces matières. Les Directeurs de l'«Abitibi» sont d'accord avec le Congrès de Québec pour demander la libre exportation des produits agricoles et la prohibition de la margarine. Si vous voulez savoir pourquoi nous en voulons à cette dernière, le voici : Quand on nous sert de la margarine dans notre région, on nous la donne généralement pour du beurre et on nous la fait payer comme tel. Quant à payer le prix, nous voulons être certains d'avoir du beurre.

H. A.

LE MONUMENT DE LAURIER

L'anniversaire de la mort de sir Wilfrid Laurier, la semaine dernière, a été marqué par des cérémonies de deuil et de respect dans toutes les parties du pays, en particulier à Ottawa, Montréal, Québec et Trois-Rivières. Comme nous lecteurs le savent, on fait actuellement une souscription populaire pour élever un monument au grand homme d'Etat canadien. Nous invitons nos lecteurs à envoyer leurs souscriptions au secrétaire de l'Association libérale de l'Abitibi, M. le notaire Grenier, à Amos, d'ici au 8 mars prochain.

H. A.

Société d'agriculture

Élections des Officiers

(Spécial à l'«Abitibi».)
Amos, 26.— Les Directeurs de la Société d'Agriculture de l'Abitibi se sont réunis mercredi soir à Amos pour l'élection des officiers.

M. Dollard Trudel, de Figueray, a été réélu président ; M. J.-U. Dumont, de Macamic, vice-président, et Joseph Grenier, secrétaire.

La Société demandera au Gouvernement de lui donner un terrain à Amos pour fins d'exposition. On demandera aussi au Gouvernement un agronome.

Association libérale de l'Abitibi

Importante assemblée

(Spécial à l'«Abitibi».)
Amos, 26.— Les Directeurs de l'Association libérale de l'Abitibi ont tenu une assemblée hier, à Amos. M. Hector Authier présidait.

Il y avait des représentants de La-Reine, La-Sarre, Macamic, Launay, Trécesson, Figueray, Dalquaire, Amos, Landrienne et Barrière.

On a réaffirmé les résolutions passées en septembre dernier concernant les chemins de colonisation, la route régionale, etc. On a discuté longuement les moyens de tenir une convention équitable des libéraux de Pontiac et divers amendements à la constitution de la société.

Nous publierons dans un prochain numéro les délibérations de cette séance qui fut très intéressante.

« Désertée »

On lisait dans l'article de M. Albert Grenier la semaine dernière :

« Mais la vie est chère parce que la terre est déserte, la terre, productrice des choses les plus nécessaires à l'existence »

M. Grenier avait écrit :

« Mais la vie est chère parce que la terre est désertée... »

Le lecteur a dû facilement rétablir le texte.

Fantaisies américaines

Le président Wilson signale son retour à la santé, ou un nouveau tournant de sa maladie, par une action d'éclat. Il a contraint le secrétaire d'Etat, M. Lansing, à donner sa démission parce qu'il a convoqué, durant l'absence du Président, les représentants de l'Exécutif aux Etats-Unis. Cela veut dire que les représentants du peuple qui se dit le plus démocratique du monde ne peuvent rien faire si son Président très autocrate ne leur en donne la permission.

Le Sultan de Turquie aurait-il fait la même chose qu'il aurait couru le risque de perdre sa couronne.

La République américaine n'a pas voulu de maître, elle s'est donnée des chaînes qu'elle change toutes les quatre ou cinq années.

II

Les Américains qui ne veulent pas endurer que les Européens se frottent le nez de ce côté-ci de l'Atlantique (doctrine Monroe) veulent conduire de l'autre côté : ils font signifier aux premiers ministres des peuples alliés qu'ils ne doivent pas régler sans eux la question de l'Adriatique et de la Yougo-Slavie.

III

Les soldats américains sont tombés au nombre de cinquante mille sur les champs de bataille en France ; ils disent avoir gagné la guerre.

La France a perdu en morts : un million trois cent mille soldats, la Grande-Bretagne et ses Colonies, tout autant ; l'Italie plusieurs centaines de milliers ; ces pays n'ont donc que faiblement aidé aux Américains à vaincre les Boches.

IV

Les Américains, trop fiers pour se battre, ne veulent rien accepter des dépouilles de l'Allemagne. Ils préfèrent dépouiller leurs Alliés : ils n'acceptent plus que douze francs pour une piastre.

J.-H. P.

Ecrasé sous un amas de charbon à Lévis

UN NOUVEAU LEBLANC A L'EMPLOI DE LA CIE PAQUET & FILS EST TUE, HIER, SOUS UN EMBALLOIR DE CHARBON.

(Spécial à l'«Abitibi».)
Hier après-midi, à Lévis, sur le quai de la succession Beaulieu, un malheureux accident qui a causé la mort d'un homme.

M. Jules Leblanc qui était à l'emploi de MM. Paquet et Fils marchand de charbon, était à remplir des sacs de charbon quand soudainement le tas de charbon s'écroula. Une quantité de sept à huit tonnes de charbon descendit sur lui l'ensevelissant complètement.

MM. Paul Ninite, constable, MM. Francis Bolduc et John Guay étaient avertis de la chose et se rendirent sur les lieux et prenant des pelles travaillèrent pour retirer le malheureux de sa position. Ce n'est qu'après quatre-vingt minutes d'un travail ardu qu'ils réussirent. M. Leblanc avait succombé avant d'avoir subi plusieurs fractures des jambes, des bras.

Le Dr Leblond qui était arrivé sur les lieux quand on sortit M. Leblanc de sa position ne put que constater la mort.

Le cadavre fut transporté à la morgue de M. Charles Moisan et de là dans la famille du défunt.

Le coroner Jolicoeur tiendra une enquête aujourd'hui.

Cinq personnes brûlées vives

Montréal, 26.— Une femme et quatre enfants ont été brûlés à mort, hier après-midi, dans un incendie, à Greenfield Park, à 15 milles d'ici. D'après les faibles détails que l'on possède, les cinq victimes ont été emprisonnées par les flammes dans leur demeure et ont péri avant qu'on ait pu les secourir.

C'est aujourd'hui que s'ouvre, à Ottawa, la session du Parlement fédéral, avec toute la pompe accoutumée des vieilles cérémonies d'antan. On ne prévoit point que le Discours du Trône annonce, à la Disposition de la loi des élections fédérales, d'autre législation prévoyant beaucoup à la controverse.

L'aide au développement universitaire

L'Université Laval (de Québec) lance un appel pressant à ses anciens élèves, les engageant à venir pécuniairement en aide à ses projets de développement de ses facultés de lettres, de sciences, de médecine, de droit et de théologie.

Elle désire voir prospérer sous son toit une école normale pour l'enseignement supérieur des lettres et des sciences afin principalement d'ouvrir aux laïques la carrière de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ; elle désire agrandir son école de médecine, organiser plus complètement ses laboratoires, etc., fonder un cours spécial de droit civil, de droit naturel, d'économie politique ; en théologie, fonder des chaires de pathologie, d'éloquence sacrée, etc.

Elle estime que pour assurer l'accomplissement de tous ces projets, il lui faudrait un revenu annuel d'environ cent mille dollars.

Cet œuvre éminemment patriotique mérite que non seulement les anciens élèves de l'Université, mais tous les Canadiens en général, contribuent à la réalisation de ses projets.

Donner à l'Université, c'est acquiescer au capital pour nos enfants.

J.-H. P.

La grippe à Cochrane

(Spécial à l'«Abitibi».)

Cochrane, Ont., 22.— La grippe a fait des ravages dans notre ville et la région avoisinante depuis une quinzaine de jours. Il y a eu plus de quinze décès la semaine dernière. Un hôpital d'urgence a été ouvert, qui a secouru plusieurs malades.

Il semble heureusement y avoir diminution dans le nombre et la gravité des cas de maladie.

Nouvelles condensées

— L'influenza augmente en notre province. Dix-neuf municipalités de plus en sont atteintes, ce qui porte le total à 87.

— Le nouveau bill de HOME RULE pour l'Irlande a été présenté, hier, aux Communes britanniques, où l'on doit en commencer l'étude aujourd'hui même. Il reste dans les lignes indiquées par le Premier Ministre Lloyd George, aux premiers temps où il fut question de ce dernier projet : double Parlement, pour l'Irlande du sud et celle du nord, avec un Conseil supérieur commun harmonisant les deux, et devant éventuellement devenir le moyen d'un Parlement unique, dans la suite.

— Il est question, pour notre gouvernement fédéral, de mettre à profit l'occasion de la démission, qui vient d'être acceptée, de la part du juge Robson, président de la Commission du Commerce au Canada, pour abolir définitivement ce rouage administratif, dont on reconnaît qu'il a créé plus d'ennuis qu'il n'a produit de résultats profitables.

— La reprise du commerce avec la Russie est autorisée par le Conseil Suprême malgré l'opposition de la France et de la Roumanie.

— On s'attend à un gros débat à la prochaine session fédérale quand le gouvernement introduira l'Acte de Franchise.

— Les Américains demandent à la France de leur céder le monopole de ses tabacs pour une somme de 40 millions, pendant une durée de 25 ans. Certes le versement immédiat par l'Amérique d'une somme aussi considérable améliorerait le change de la France, mais que deviendrait notre dignité nationale, demande la Croix.

— Il y aura tout probablement trois candidats à l'élection partielle fédérale du 7 avril prochain, dans l'arrondissement : A.-G. Slaght, libéral ; Angus MacDonald, ouvrier, et un candidat unioniste qui sera choisi à une convention.

— La ville de Paris songe à négocier un emprunt de \$20,000,000 sur le marché canadien.

PROPOS DE CHASSE

— Moi, quand je vise, je tourne cinq ou six fois mon fusil autour du but, en approchant insensiblement du centre.

— Mais alors, vous ne visez pas.

— Qu'est-ce que je fais, donc ?

— Vous vissez !

Le Maire de Québec

Le nouveau maire de Québec, M. Joseph Samson, est un industriel de renom ; il est le chef de l'importante maison Samson & Filion, président de la Cie Chs Julien, manufacturier d'instruments aratoires, de Pont-Rouge, et d'un grand nombre d'autres compagnies.

M. Joseph Samson est natif de St-Isidore comté de Dorchester, et le fils de feu M. Claude Samson. Il a fait ses études au Collège de Ste-Marie, comté de Beauce, et a épousé, en 1885, Mlle F. Emond. De ce mariage sont nés dix-sept enfants, dont neuf sont vivants.

Le nouveau Maire de Québec est âgé de 58 ans. Il a commencé au bas de l'échelle et il était petit employé de la maison dont il est le président d'aujourd'hui.

« LA REVUE MODERNE »

Le numéro de février surpasse les précédents

Le numéro de février de la «Revue Moderne» nous arrive dans une toilette de plus en plus artistique et distinguée. Ce magazine accomplit le tour de force de nous donner le plaisir des yeux avec celui de l'esprit et nous l'en félicitons hautement. Nous constatons que ce numéro-ci est encore supérieur sous tous les rapports à ceux qui l'ont précédé, et nous félicitons hautement la directrice madame Madeleine de nous présenter tour à tour ses plus brillants collaborateurs, et d'encadrer leurs articles par de splendides illustrations. Rien d'étonnant à ce que le public fasse un bel accueil à la «Revue Moderne» où tout est combiné pour contenter l'esprit et le cœur. Les Canadiens-français peuvent être fiers de cette publication qui peut soutenir la comparaison avec les grandes revues françaises. Voici le sommaire très élaboré du numéro de février :

L'Université de Montréal (Madeleine) : Nos besoins intellectuels (Olivier Asselin) ; Dans notre prochain numéro (La Directrice) ; Laurier (Madeleine) ; Souvenir d'Allemagne (Madeleine Dandurand) ; Sommes-nous un peuple musical (Fred Pelletier) ; L'Etrange Aventure (Jean Romain) ; Le petit Cimetière (Théodore Botrel) ; C'est assez d'anglophobie (Arthur de Beauchesne) ; «Apartment house» (La Rédaction) ; Conte de chez-nous : Les Cadors (Jules Tremblay) ; Défense et illustration de la littérature française (Jean Kery) ; Noblesse oblige (Robert Le-Bidois).

Fémina : L'Entre-Nous (Madeleine) ; Esthétique féminine (Idola Saint-Jean) ; L'éducation corporelle des enfants (M. Helbert) ; Livres de France : «Laurence Albani» (R.-L. B.) ; Calendrier nouveau (Atala) ; L'attente (Myriam Harry) ; Livres et revues (Louis Claude) ; La conférence de M. Victor Barbeau (Roger Maillet) ; Le courrier (Madeleine) ; Courrier poétique (Saint-Just) ; Etudes graphologiques (Sybil de Maisy) ; Roman : Laurence Albani (P. Bourget).

Nos illustrations : Laurier ; Le petit cimetière ; Botrel ; En famille ; La nature canadienne ; le retour du théâtre ; Avant le bal ; Plusieurs gravures humoristiques ; modes, etc.

En vente dans tous les principaux dépôts du pays et dans les centres américains. Pour tous renseignements, s'adresser à 274, rue Clarke, ou par correspondance, à Casier postal 35, station N, Montréal.

Mettez l'embargo absolu sur les exportations de bois de construction ne serait pas une mesure avantageuse à l'industrie canadienne. Il suffirait, en outre, d'établir certaines restrictions du genre de celles que les Etats-Unis ont imposées sur l'exportation du charbon ou encore du genre de celles que le Canada a placées sur la vente, aux Etats-Unis, de notre papier. Entre temps, la Commission du commerce fera enquête sur la situation et pourra fixer les prix.

On dit ici que le prix du bois de construction sera de 33 pour cent plus élevé que l'an dernier. A peu près à la même époque l'an dernier, des marchands américains de North Tonawanda ont acheté toute la production de certaines scieries au prix de \$40 le mille pieds de pin blanc. Les contrats de cette année, conclus entre les vendeurs canadiens et les acheteurs américains, montrent que le pin blanc se vendra \$60 le mille pieds. Les lattes, qui se vendaient naguère à un bon profit à \$1.50 ou \$2.50 le mille, se vendront cette année de \$21 à \$25 le mille.

Il y a pénurie parce que les acheteurs américains sont disposés à payer ces prix et même davantage.

Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

Terrible accident à Iroquois Fall

Quatre hommes se noient dans l'Abitibi.

(Spécial à l'«Abitibi».)

Cochrane, 21.—Quatre hommes ont perdu la vie et la grande usine de l'Abitibi Power & Paper a été obligée de fermer ses portes durant une dizaine de jours à la suite d'un accident à la digue de la rivière Abitibi, le 13 février dernier.

On était à faire des réparations à la digue, et après avoir terminé les travaux, les ouvriers ouvrirent une des portes d'écluse pour laisser passer des débris flottants. L'eau se précipita par cette porte avec une telle violence qu'une masse de matériaux divers s'y engouffra et bloqua le flot. Avant qu'on eût eu le temps de prévoir ce qui allait arriver, une partie de la digue céda, emportant avec elle quatre des ouvriers, qui périrent ainsi dans les eaux furieuses de la rivière Abitibi. Nous n'avons pu nous procurer les noms des victimes.

La compagnie a aussitôt mis tout en œuvre pour réparer la brèche dans sa digue. Le bois et les autres matériaux furent commandés de tous côtés. Deux trains chargés de pierres furent expédiés de Porcupine, une distance de quarante milles. On espère que tout sera assez bien réparé pour que l'usine puisse continuer ses opérations sans difficultés dès ces jours-ci.

L'EXPORTATION DU BOIS DE SCIAGE

On parle de la réglementation et de la restreindre

(Spécial à l'«Abitibi».)

Ottawa, 23.—Bien que la Commission du commerce n'ait pris encore aucune mesure relative aux plaintes qui arrivent de toutes les parties du Canada au sujet de la pénurie et du haut prix du bois de construction, on sait que les commissaires ont été avertis que la situation exige l'application, à l'exportation du bois de construction, des mêmes lois qui ont été imposées au commerce d'exportation du papier. On est d'avis que les manufacturiers et les marchands de bois de construction, les consommateurs de bois et les constructeurs devraient se réunir et déterminer, pour chaque année, la quantité de telle ou telle sorte de bois dont le pays aura besoin au cours de l'année. Les scieries se partageraient la besogne à faire et fourniraient leur quote-part de l'alimentation du marché canadien.

Dans le cas de refus de se soumettre à cette mesure, il ne serait pas octroyé de permis d'exportation. Les propriétaires de scieries disent qu'il serait plus opportun de charger un certain nombre de firmes d'alimenter le marché canadien et de demander aux autres de s'occuper de satisfaire aux demandes de l'exportation. Ce plan a été mis à l'épreuve en Nouvelle-Zélande et l'on s'est aperçu qu'il donnait occasion de multiples abus. On a dû y renoncer.

Amos, 26.— Un vieil Indien, considéré comme un chef par les quelques Sauvages de l'Haricana, est mort de la grippe, mardi, à son camp, et sa fidèle compagne, Manie, n'a pu lui survivre, elle est morte hier mercredi.

Ce sont des victimes de la grippe.

Une autre Indienne est morte hier en donnant naissance à un petit papouze.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

— Le procès de Caillaux se continue devant le Sénat français. On a fait enquête hier sur ses relations avec Bolo Pasha et Pierre Lenoir, deux traitres déjà exécutés.

Chronique judiciaire

L'honorable juge Gibson vient de rendre deux jugements sur des causes de l'Abitibi :

L'un porte sur la cause de Pzul Chartier contre Phimite Houde, de Landrienne. Dela son action, Chartier réclamait cinq cents piastres de dommages de Ph. Houde, parce que, pnpns dait-il, celui-ci aurait laissé entendre que Chartier était un voleur.

L'honorable Juge a renvoyé l'action de Chartier avec dépens.

Dans l'autre, Henri Jourdain, colon d'Amos, poursuivait Emery Sicard, pour une somme de \$375.00, valeur de billets que, prétendait-il, ce dernier lui avait pris, et qu'il avait transportés à son moulin.

L'honorable juge Gibson a renvoyé cette action avec dépens.

Mtres Paré & Dussault, avocats d'Amos, agissaient pour les défendeurs Houde et Sicard.

ABONNEZ-VOUS AUJOURD'HUI

Abonnez-vous dès aujourd'hui à l'«Abitibi», afin de n'en pas manquer un numéro de plus. Dans quelques années, vous serez heureux de relire l'histoire de la région, à travers les colonnes de son journal.

Détachez donc de suite la formule de demande d'abonnement que nous publions ailleurs ; remplissez-la, et adressez-la-nous sans retard avec une piastre et demie. Et vous serez au nombre des abonnés fondateurs de ce journal.

Antoine et Manie sont morts

(Spécial à l'«Abitibi».)

Amos, 26.— Un vieil Indien, considéré comme un chef par les quelques Sauvages de l'Haricana, est mort de la grippe, mardi, à son camp, et sa fidèle compagne, Manie, n'a pu lui survivre, elle est morte hier mercredi.

Ce sont des victimes de la grippe.

Une autre Indienne est morte hier en donnant naissance à un petit papouze.

GEORGES A. MERCIER

COMPTABLE - VERIFICATEUR - LIQUIDATEUR
Auditions Municipales et Com-
merciales, Organisation de Sys-
tèmes de Livres, Administra-
tion de Successions, Forma-
tion de Compagnies à Fonds
Social
Edifice Bossé : 147, Côte de la Montagne,
Téléphone 4234
QUEBEC, P. Q.

Notes personnelles

M. A.-J.-O. Bergeron, notaire de Ste-Geneviève de Batiscan, est en voyage d'affaires dans l'Abitibi.

M. Jean-Louis Baribeau et M. Octave Duval, de Ste-Geneviève, accompagnent le notaire Bergeron dans ce voyage.

— Nous regrettons d'apprendre la maladie subite et grave de M. Raymond Legendre, de La-Ferme, qui est parti pour un hôpital de Québec, dimanche dernier.

NOUVELLES DE PRIVAT

(Spécial à l'«Abitibi».)

Privat, 24.—M. Oscar Gaumont est parti pour aller acheter le mécanisme de la scierie qu'il a décidé d'établir dans notre village. Il a étudié le commerce du bois dans notre canton depuis près de deux ans, et il y a tout lieu de croire que son expérience lui permettra de conduire son entreprise à bonne fin.

Petites annonces

CHEVAUX A VENDRE

Trois chevaux de travail et un cheval de voiture sont offerts en vente par M. Osc. Gaumont, de Privat, Qué.

S'adresser à lui-même, à Privat, Qué.

SERVANTE DEMANDÉE

On demande une servante générale. Bon salaire payé. S'adresser à J.-A. Paré, Amos.

Victoria Hotel

Côte du Palais

Plan Américain

Taux \$3.00, \$3.50 et \$4.00 par jour

H. FONTAINE, Prop.

DELAGE, LEGLER & PAVEUR

NOTAIRES